

Magetralux S.A. – Secteur Transport

Magetralux, une nouvelle affaire Jost S.A. ?

Luxembourg, le 6 novembre 2019 – Le LCGB, syndicat majoritaire chez Magetralux, dénonce le comportement abject de cette société de transport vis-à-vis de certains de ses chauffeurs.

En effet, un certain nombre de salariés ayant déposé une requête au tribunal pour réclamer des arriérés de salaires liés au temps de travail, se retrouve aujourd'hui pris en étau. 3 salariés, qui ont refusé de retirer leurs plaintes, ont même été confrontés à des menaces, des intimidations et du chantage, qui ont finalement abouti à des licenciements.

Compte tenu des litiges en cours et vu des requêtes déposées devant les juridictions compétentes, le LCGB avait officiellement averti Magetralux, qui emploie actuellement 110 salariés, de cesser les actes d'intimidation envers les chauffeurs. Même après information de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), Magetralux n'a pas mis fin à ces agissements.

En conséquence, le LCGB se voit contraint et forcé par l'attitude de Magetralux de saisir les instances compétentes à la défense des intérêts des salariés concernés.

Contact : **Paul GLOUCHITSKI, Secrétaire syndical adjoint LCGB**
Tél. : +352 49 94 24-230
GSM : +352 691 733 023
E-mail : pglouchitski@lrgb.lu